

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

AUTORITE CONTRACTANTE : Commune Rurale de Nanoro

N° Réf : 114/18/EB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	13
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	14
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	14
	b- Préparation du marché	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
	e- Dossier d'appel à concurrence	15
	f- Présentation des offres	16
	g- Réception des offres.....	16
	h- Ouvertures des offres	16
	i- Evaluation des offres et attribution	17
	j- Approbation des travaux de la CAM	17
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	18
	a- Réception et règlement du marché.....	18
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	18
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	18
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES 18	
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	19
IV.	ANNEXES.....	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales

CCAM : Commission Communale d'Attribution des Marchés

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Commune Rurale de Nanoro a été marquée par la passation de **35 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 118 530 650** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **4 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 25 552 800**, soit un taux de représentativité de **11,55%** en termes de volume des marchés et **21,55%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	35	118 530 650	4	25 552 800	11,42	21,55

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Maire de la Commune Rurale de Nanoro

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 39% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour ses marchés communiqués (83%) des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>«07 irrégularités par rapport au code des marchés publics</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	«15 cas de non conformités (R1 à R126) par rapport au code des marchés publics
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	2 anomalies (R1 à R9) ont été relevées soit un pourcentage de non-conformités de 22%
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 04 délais. (cf. point 3.3.5).

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Observation

La mission n'a pas reçu l'acte de désignation de la PRM. **Selon nos échanges, la DR-CMEF aurait refusé de viser l'acte.**

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à la nomination du PRM.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ PRM désignée ne disposant pas des qualifications et compétences requises (voir manuel de procédures des DMP). En effet, la PRM est assurée de fait par le Secrétaire Général de la commune, qui est un Secrétaire Administratif.
- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - les pièces relatives aux marchés ne sont pas systématiquement archivées en un seul lieu, les pièces relatives à la procédure, notamment les offres et les DAO sont archivées au niveau du SG (à Nanoro, commune situé à 70 environ de Koudougou) tandis que celles liées à l'exécution (contrat et mandants) se trouvent avec le comptable (stockées à Koudougou) ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Seul le guide de l'autorité contractante est utilisé.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi, la mission a noté l'inexistence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires et la non tenue d'un fichier de marchés pendant la période sous revue,

- ✓ Absence de statistiques sur les marchés passés et exécutés pendant la période sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- ✓ Défaut d'élaboration et/ou de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393) ;
- ✓ Défaut d'établissement et/ou de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandées par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation et l'exécution des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, l'élaboration des PVs de réunions des organes, la tenue de registres cotés et paraphés ;
- l'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM de la structure ;
- la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP au plus tard le 31 Mars de l'exercice suivant

3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'AC de la liste des marchés passés au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observation

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 39%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (*cf. marché 1, 3*).
- Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports (*cf. marché 3*)
- Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs (*cf. marché 1, 3*)
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CCAM & SCT) (*cf. marché 3*)
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CCAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) (*cf. marché 1, 3*)
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (*cf. marché 1, 3*)
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC (*cf. marché 2, 3, 4*)
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison (*cf. marché 1, 3*)
- Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (*cf. marché 2*);
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) pour les fournitures (marchés 4)
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières pour les fournitures fongibles (marchés 4)

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage correct des dossiers de marchés et de mettre en place les documents essentiels liés à la passation et à l'exécution des marchés.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

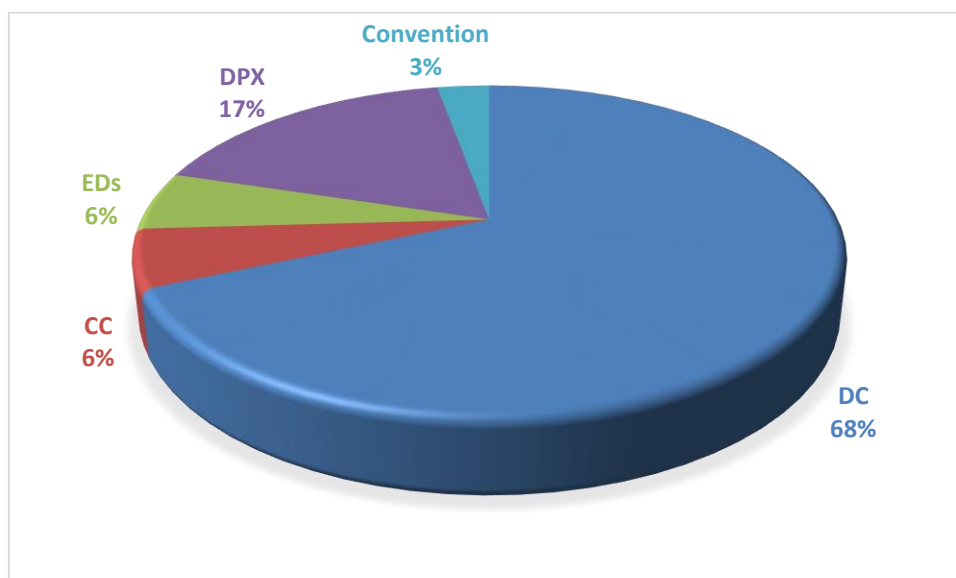
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DC	24	68,57
CC	2	5,71
EDs	2	5,71
DPX	6	17,42
EDS	1	2,85
Total	35	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer 68% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle n'a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
CC	1	1 960 000
DCF	1	7 199 000
DPx	1	14 496 300
ED	1	1 897 500
Total sélectionné	4	25 552 800
Total communiqué	35	118 530 650
%	11,42	21,55

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 25 552 800**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées sur les différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

Les diligences effectuées sur les documents d'ordre général et relatives à la programmation des marchés exécutés notamment le PPM et les dossiers de marchés n'ont pas révélé d'anomalie.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- ✓ Composition irrégulière du comité restreint (Celui-ci doit être composé de la PRM, GC, SB et ST compétent) (art 68 du décret 2017_049), Absence du Visa de la structure en charge du contrôle à priori pour visa sur les documents (fiche synthétique d'évaluation, copie des PT et PF des consultants) (art 68 du décret 2017_049) pour le **marché 2**. En effet, les travaux du comité restreint n'ont pas été visés par le DRCMEF. Aussi, le Service bénéficiaire n'a pas été associé aux travaux.
- ✓ Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le **marché 2** passé par demande de cotation ;
- ✓ Conditions de déroulement de la procédure non respectées pour le marché n°1 passée par consultation de consultants (Art 68 du décret 2017_049), **marché (1)**. En effet, les insuffisances suivantes sont relevées :
 - Non publication de l'avis car consultation individuelle (art 69 du décret 2017_049) ;
 - Absence d'ouverture des plis (technique et financière) en deux (02) temps ;
 - Absence de négociation de la proposition financière avec le titulaire pressenti ;
 - Absence du visa de la structure en charge du contrôle à priori sur les travaux d'analyse (fiche synthétique d'évaluation) (art 68 du décret 2017_049). Toutefois, le contrat a été visé par la DR-CMEF ;
 - Absence de publication des résultats des évaluations techniques et financières.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- la régularité de la composition du comité restreint pour les marchés de demande de cotation et le visa de la DR-CMEF sur la fiche synthèse ;
- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire des fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre ces fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- Au respect du déroulement de la procédure pour le marché 1 de CI (Art 68 du décret 2017_049) en suivant les étapes ci-après :
 - la publication de l'avis de consultation individuelle (art 69 du décret 2017_049) ;
 - l'ouverture des plis (technique et financière) en deux (02) temps ;
 - procéder à la négociation de la proposition financière avec le titulaire pressenti ;
 - prendre l'avis (visa) de la structure en charge du contrôle à priori sur les travaux d'analyse (fiche synthétique d'évaluation) (art 68 du décret 2017_049). Toutefois, le contrat a été visé par la DR-CMEF ;
 - la publication des résultats techniques et financiers.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observations d'ordre général

La mission a relevé la non mention des informations liées à la réception dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049) pour tous les marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à la réception des offres dans un registre ou une liste émargée des offres réceptionnées permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Non régularité de la composition du comité restreint (PRM, GC, Service Bénéficiaire) pour les DC (art 72, 14 du décret 2017_0049). En effet, le service bénéficiaire n'a pas été associé aux travaux. Seuls le président et le rapporteur ont signé la fiche synthèse (**marché 2**);
- Absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures audités (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (marché 3);
- Non mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai (marché 3);
- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par les membres de la commission d'attribution des marchés (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (marché 3);
- Non émargement du PV d'ouverture des offres par tous les membres présents de la CCAM (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (marché 3) ;
- Absence d'une au moins des mentions obligatoires prévues par les textes au niveau de la publication des résultats d'attribution provisoire (art 125 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (cf. marché 3) ;

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- la composition du comité restreint pour les marchés de demande de cotation formelle;
- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouvertures des informations sur les plis reçus hors délai ;
- le paragraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.
- l'émargement du PV d'ouverture des offres par tous les membres présents de la CCAM
- la publication des résultats d'attribution provisoire

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé l'absence d'une au moins des mentions obligatoires prévues par les textes au niveau de la publication des résultats d'attribution provisoire (art 125 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (cf. marché 3).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la publication des résultats provisoires d'attribution dans les quotidiens et/ou revue.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observations d'ordre général:

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc. n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect de certains délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur. Il s'agit des délais ci-après :

- Délai de convocation des membres de la CAM (3 jours avant l'ouverture des offres) : norme 3 jours ; durée effective 21 jours (cf. marché 3).
- Délais réglementaire depuis l'ouverture des offres jusqu'à la transmission des résultats de la CAM à la DG-CMEF : Norme 3 jours ; durée effective : 44 jours (cf. marché 3)
- Délai pris par le gestionnaire de crédits pour l'élaboration projet de contrat et sa transmission au titulaire pour signature à compter de la date d'expiration du délai de recours, à partir du 3ème jour après la première publication des résultats si absence de recours : Norme -10 jours ; durée effective : 42 jours, (cf. marché 3)
- Délai entre la signature du projet de contrat par le titulaire du marché et la notification du marché approuvé et de l'ordre de service par le gestionnaire de crédits ; Norme – 15 jours ; durée effective : 39 jours (cf. marché, 2);

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique des marchés sélectionnés portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	travaux de réhabilitation de six (06) forages dans la commune de Nanoro (lot1),	14.496.300	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a relevé comme anomalie un paiement unique par mandat de paiement n°480 du 05-09-2018 ; pour 14 496 300 F CFA suite à la réception provisoire et définitive le 17-08-2018 sans la retenue de 5% de la garantie de bonne exécution et sans la déduction et le reversement de la TVA (18%).

3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Le marché n°3 relatif aux travaux de réhabilitation de six (06) forages dans la commune de Nanoro a fait objet de recours auprès de l'ARCOP.

Au regard des documents soumis à son appréciation notamment la décision **N°2018-0362/ARCOOP/ORD du 02/07/2018** de l'ARCOP et les courriers/ réponses de l'autorité contractante (AC), la mission n'a relevé aucune insuffisance relative à la prise en compte des recommandations de l'ARCOP par l'AC.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Listes des marchés communiqués et Echantillons des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
1	MARCHE N°CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00001	Acquisition de valeurs inactives au profit de la commune de Nanoro.	Demande de cotation	BUDGET COMMUNAL	IMPRIMERIE DIOCESAINE DE KAYA(ID K Sarl)	00019735E	16/11/2018	665.000
2	MARCHE N°CO/06/01/04/00/2018/00002	Acquisition d'équipement du centre d'accueil et d'animation au profit de la Commune de Nanoro	Demande de cotation	BUDGET COMMUNAL	E.K.W.F	00042727R	27/10/2018	4.175.330
3	MARCHE a commande No CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00003	acquisition de carburant pour la mairie et les cinq (05) CSPS de la commune de Nanoro.	entente direct	Budget communal et Transfert Santé	BDS-SARL.	00083975H	20/04/2018	1.897.500
4	MARCHE N° CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00004	Acquisition de mobilier pour équipement du CEG de Soala et du CEG Communal de Nanoro .	Demande de cotation	Budget communal (ETAT + FONDS PROPRES)	EMERGENCE YIRMEYAYA Sarl	00087891N	30/06/2018	7.199.000
5	MARCHE N° CO-CCNR/06/01/04/00/2018/00005	Acquisition de fourniture de bureau au profit des cinq (05) CSPS et la Mairie de Nanoro.	Demande de cotation	Budget communal/Transfert Santé	COMMERC GENERAL YAMEOGO & FRERES	00044166P	30/06/2018	699.875
6	MARCHE a Commande N° COCNNR/06/01/04/00/2018/00006	Acquisition de gaz au profit des cinq (05) CSPS de la Commune de Nanoro	Demande de cotation	Budget communal/Transfert Santé	NATOBECOMMERCIAL	00052344F	05/05/2018	718.200

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
7	MARCHE N° CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00007	Acquisition de fournitures spécifiques pour les CEB1 et CEB2 de la commune de Nanoro (Lot1)	Demande de cotation	budget communal/ MENA	FASO. SOLUTION INTERNATIONALE S.A.R.L	00081531F	10/08/2018	2.876.305
8	Marché n°COCNNR/06/03/04/00/2018/00008	Entretien (refection) de batiment pour les cinq (05) CSPS de la Commune de Nanoro	Demande de cotation	Budget communal/Transfert Santé	FASO. SOLUTION INTERNATIONALE S.A.R.L	00081531F	10/08/2018	400.000
9	MARCHE No CO/CNNR/06/01/04/00/2018/00009	Acquisition de lubrifiants pour la Mairie de Nanoro	Demande de cotation	Budget Communal sur fonds propres	GARAGE DE L'UNITE	00029607P	30/06/2018	199.950
10	MARCHE No CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00010	Acquisition d'encre pour imprimante au profit de la mairie de Nanoro (lot2)	Demande de cotation	Budget Communal	MARICEL Services	00087380T	16/07/2018	500.000
11	MARCHENo CO-CNNR/06/01/02/00/2018/00011	<i>acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB1 de Nanoro (lot1)</i>	demande de prix	(Transfert MENA)	INNOVA CONSORCIUM SARL	00098427 G	08/05/2018	1 251 000
12	MARCHE No CO-CNNR/06/01/02/00/2018/00012	<i>acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB2 de Nanoro (lot2)</i>	demande de prix	TRANSFERT MENA	INNOVA CONSORCIUM SARL	00098427 G	22/03/2018	1 122 900
13	MARCHE N° CO/06/01/04/00/2018/00013	Acquisition de matériels de protection et médico technique au profit des cinq (05) CSPS de la commune de Nanoro	Demande de cotation	TRANSFERT SANTE	SODIEHFA Sarl	00099862F	20/07/2018	1.041.500

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
14	MARCHE N° CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00014	Frais de nettoyage des locaux de la mairie .	Demande de cotation	BUDGET COMMUNAL	SODIEHFA Sarl	00099862F	20/07/2018	370.000
15	MARCHE No CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00015	Acquisition de produits d'entretien au profit des cinq (05) CSPTS de la commune de Nanoro	Demande de cotation	budget communal/ MENA	FASO. SOLUTION INTERNATIONALE S.A.R.L	00081531F	10/08/2018	400.000
16	MARCHE No CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00016	Acquisition de fourniture spécifiques pour les cinq (05) CSPTS de la commune de Nanoro (lot3)	Demande de cotation	Budget communal / Santé	ENTREPRISE NEB-NOMA	00075861 Y	30/07/2018	637.500
17	MARCHE N° CO-CNNR/06/01/04/00/2018/00017	Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des cinq (05) CSPTS de la commune de Nanoro	Demande de cotation	Budget communal / Santé	ENTREPRISE NEB-NOMA	00075861 Y	30/07/2018	996.560
18	MARCHE N°CO-CNNR/06/03/02/00/2018/00018	Construction de trois (03) Salles de classes +bureau +magasin a Pounou dans la commune de Nanoro (lot1)	Demande de Prix	Budget communal, (FPDCT)	SO.CO.TR A.Sarl	00010384S	21/05/2018	360 000
19	Marché n°CO-CNNR/06/09/02/00/2018/00019	Réhabilitation de six (06) forages dans la commune de Nanoro(lot1)	Demande de Prix	Budget Communal (Rssources Transferées Eau et assainissement)	ASTECHNIQUE	00013318 E	11/07/2018	14.496.300
20	MARCHE N°CO-CNNR/06/03/02/00/2018/00020	Construction de quatre (04) Salles de classes +bureau +magasin +un batiment Administratif +un bloc de latrine a quatre postes pour eleves et un bloc de latrine a deux (02) postes pour l'Administration a Soala	Demande de Prix	Budget communal, (MENA),	COGEBAT	00054373E	03/12/2018	3 132 480

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
		dans la commune de Nanoro (lot2)						
21	MARCHE N°CO-CNNR/06/10/02/00/2018/00021	Délimitation et aménagement du terrain communal (lot2).	demande de prix	Budget communal	G.T.C (Globe Trading and Construction)	000 83934	30/07/2018	1.947.000
22	MARCHE A COMMANDE No CO CNNR/06/01/04/00/2018/00022	Entretien et réparation des véhicules a deux (02) roues des cinq (05) CSPPS de la commune et de la Mairie de Nanoro	Demande de cotation	(Ressources transférées de la santé + Ressources Propres,)	GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS	00058580 Z	03/10/2018	1.340.000
23	MARCHE A COMMANDE No CO/ CNNR06/01/04/00/2018/00023	Entretien du matériel informatique au profit de la Mairie de Nanoro	demande de cotation	Budget Communal	IBTECH (l'informatique pour tous)	00047129 H	03/10/2018	300.000
24	Marché n° CO-NNR/06/02/07/00/2018/00024	suiwi contrôle des travaux de construction quatre (04) salles de classe +bureau + magasin + bâtiment Administratif + un bloc de latrine a quatre (04) postes pour les eleves + un bloc de latrine a deux (02) postes pour l'administration a Soala dans la commune de Nanoro (lot2).	<i>consultation de consultant</i>	Budget Communal/ ETA	Madame OUEDRAO GO Nebnoma Helene/ ZIDA		06/09/2018	1.960.000
25	Marché n° CO-NNR/06/02/07/00/2018/00025	suiwi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe +bureau + magasin a	consultation de consultant	Budget Communal/ FPDCT	ZIDA Saidou	0	06/09/2018	806.000

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
		Pounou dans la commune de Nanoro (lot1).						
26	Marché n° CO-NNR/06/01/04/00/2018/00026	Acquisition de deux (02) ordinateurs de bureau + une (01) imprimante au profit de la commune de Nanoro.	demande de cotation	Budget Communal	EMES (Entreprise Metba Excel Service).	00054801W	14/12/2018	1.145.000
27	MARCHE N° CO-CNNR/06/01/04/00/2018/000027	Acquisition de fournitures scolaires au profit des deux CEB de la commune de Nanoro	demande de cotation	Budget communal (ressources transférés du MENA	FASO. SOLUTION INTERNATIONALE S.A.R.L	00081531F	06/09/2018	4.117.400
28	MARCHE N° CO-CNNR/06/03/04/00/2018/000028	Refection de l'école de Gouroumbila dans la commune de Nanoro	demande de cotation	Budget communal (ressources transférés du MENA	FASO. SOLUTION INTERNATIONALE S.A.R.L	00081531F	03/12/2018	2.958.600
29	MARCHE No CO CNNR/06/01/04/00/2018/00022	Reparation de l'ambulance de Seguedin de Nanoro	demande de cotation	Budget Communal	GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS	00058580 Z	17/07/2018	200.000
30	Marché n° CO-NNR/06/01/04/00/2018/00030	Acquisition de petit materiel de bureau au profit de la commune de Nanoro	demande de cotation	Budget Communal	EMES (Entreprise Metba Excel Service).	00054801W	17/07/2018	298.250
31	Marché n° CO-NNR/06/01/04/00/2018/00031	Acquisition de fournitures de bureau au profit au profit de la Mairie de Nanoro	demande de cotation	budget communal	EMES (Entreprise Metba	00054801W	16/08/2018	149.800

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
					Excel Service).			
32	Marché n° CO-NNR/06/01/04/00/2018/00032	Acquisition de cartes de recharge au profit de la Mairie de Nanoro	demande de cotation	budget communal	EMES (Entreprise Metba Excel Service).	00054801W	06/09/2018	360.000
33	MARCHE a commande No CO-CNNR/06/01/09/00/2018/00033	acquisition de carburant pour la mairie de Nanoro.	entente direct	budget communal	BDS-SARL	00083975H	14/12/2018	599.200
34	MARCHE N° CO-CNNR/06/03/04/00/2018/000034	Refection d'une maison dans la commune de Nanoro	Demande de cotation	budget communal	ENTREPRISE DJIGUEM DE ZANNA (E.D.Z)	00030628W		799.500
35	CONVENTION N°CO/NNR/06/01/09/00/2018/00001	ACQUISITION ET LIVRAISON SUR SITES DE VIVRES POUR CANTINES SCOLAIRES AU PROFIT DES CEB N°1 ; CEB N°2 & DU PRESCOLAIRE DE LA COMMUNE DE NANORO	CONVENTION	Budget communal	ASSOCIATION Kiswensida des Commerçants de Nanoro (AKCN)	00111604N	06/11/2018	61.208.000

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection
ED	0	0	45%
EDS	1	1	5%
Recours	1	1	25%
Convention	0	0	25%
Autres	33	2	
TOTAL	35	4	10%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
1	Marché n° CO- NNR/06/02/07/00/2018/ 00024	suivi contrôle des travaux de construction quatre (04) salles de classe +bureau + magasin + bâtiment Administratif + un bloc de latrine a quatre (04) postes pour les eleves + un bloc de latrine a deux (02) postes pour l'administration a Soala dans la commune de Nanoro (lot2).	CC	Budget Communal/ ETA	Madame OUEDRAO GO Nebnoma Helene/ ZIDA		06/09/2018	1960000
2	MARCHE N° CO- CNNR/06/01/04/00/201 8/00004	Acquisition de mobilier pour équipement du CEG de Soala et du CEG Communal de Nanoro .	DCF	Budget communal (ETAT + FONDS PROPRES)	EMERGEN CE YIRMEYA YA Sarl	00087891N	30/06/2018	7199000
3	Marché n°CO- CNNR/06/09/02/00/201 8/00019	Réhabilitation de six (06) forages dans la commune de Nanoro(lot1)	DPx	Budget Communal (Ressources Transférées Eau et assainissement)	ASTECHNI QUE	00013318 E	11/07/2018	14496300

N°	Référence du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Titulaire	NUMERO IFU	DATE D'approbation	Montant
4	MARCHE a commande No CO- CNNR/06/01/04/00/201 8/00003	acquisition de carburant pour la mairie et les cinq (05) CSPTS de la commune de Nanoro.	ED	Budget communal et Transfert Santé	BDS-SARL.	00083975H	20/04/2018	1897500

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc omplétu de (1-b/a)
		1	2	3	2			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2	3	2			
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balance des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants s'il y a lieu pour les sociétés et offices d'Etat					0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue					0	0	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori					0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>					4	5	20%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N	N	0	N	0	1	100%
1	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N	N	0	N	0	1	100%
1	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N	1	0	N	1	2	50%
1	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N	N	0	N	0	1	100%
1	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N	N	0	N	0	1	100%
1	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N	N	N	N	0	0	0%
1	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	0	0	N	0	3	100%
1	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N	N	0	N	0	1	100%
1	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	3	3	5	1	12	12	0%
1	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	0	0	4	100%
2	PV d'ouverture des offres	1	N	1	N	2	2	0%

2 1	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	N A	N A	N A	1	1	0%
2 2	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N A	N A	1	N A	1	1	0%
2 3	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 4	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	0	0	N A	0	3	100 %
2 5	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 6	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	0	N A	0	N A	0	1	100 %
2 7	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	N A	0	N A	0	1	100 %
2 8	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	0	N A	1	N A	1	2	50%
2 9	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	N A	N A	N A	0	1	100 %
3 0	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 1	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 2	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	0	N A	N A	N A	0	1	100 %
3 3	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 4	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 5	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 6	Procès-verbal de négociation pour les PI	0	N A	N A	N A	0	1	100 %
3 7	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%
3 8	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	0	3	4	25%
3 9	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
4 0	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%
4 1	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
4 2	Eventuels avenants au contrat	N A	N A	N A	N A	0	0	0%

4 3	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	N A	0	0	0	0	3	100 %	
4 4	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N A	1	1	0	2	3	33%	
4 5	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N A	0	N A	N A	0	1	100 %	
4 6	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
4 7	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison		0	1	0	1	2	4	50%
4 8	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation		0	N A	N A	N A	0	1	100 %
4 9	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)		1	1	1	1	4	4	0%
5 0	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement		1	1	1	1	4	4	0%
5 1	Etat de liquidation des pénalités de retard	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
5 2	Caution de l'avance de démarrage		1	N A	N A	N A	1	1	0%
5 3	Caution de bonne exécution		1	N A	N A	N A	1	1	0%
5 4	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive		1	N A	N A	N A	1	1	0%
SOUS TOTAL =====>			1 4	1 2	1 5	7	48	79	39%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)									
5 5	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
5 6	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
5 7	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
5 8	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)		1	0	N A	N A	1	2	50%
5 9	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants		1	1	N A	N A	2	2	0%
6 0	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
6 1	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N A	N A	N A	N A	0	0	0%	
SOUS TOTAL =====>			2	1	0	0	3	4	25%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures									


6 2	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 4	Plans de recollement	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 5	PV de réunion de chantier	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N A	N A	N A	0	0	1	100%				
6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N A	N A	N A	0	0	1	100%				
SOUS TOTAL =====>						0	0	0	0	0	2	100%
TOTAL =====>						1	1	1	7	55	90	39%
						6	3	5				

Annexe 3 : Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

N°	Contrôles effectués	Risques d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liés à la matérialité physique</i>	Absence de la factures envoyées par le titulaire Absence de la garantie de bonne execution.
R2	<i>Réalité physique</i>	Rien à signaler Confère vue photographique
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	la mission a relevé un paiement unique par mandat n°480 du 05-09-2018 ; pour 14 496 300 F CFA; suite à la réception provisoire et définitive le 17-08-2018 sans la déduction et le reversement de la TVA (18%) ainsi que la déduction des 5% de la garantie de bonne exécution.
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Rien à signaler






Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Jour : 02 Mois : Décembre Année : 2020	Client : Commune Rurale de Nanoro	 SYNEX CONSULTING SARL
GESTION : 2018-2019	Objet : AUDIT DES MARCHES PUBLICS, GESTION BUDGETAIRE 2018 ET 2019	REFERENCE/FOLIO :

LISTE DE PRESENCE

Objet : SEANCE DE DEMARRAGE (RESTITUTION)

Date : 02/12/2020

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	GUARE G. Eric	Mairie	SG	76575400 guiedreindydof	
2	BASSONO Bamolo	SYNEX	Consultant	71748714 sbesale@pplw.fr	
3	BADELE Adama	Mairie	Comptable	70681411	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					